

## Protocole sanitaire Rentrée scolaire 2021

La rentrée scolaire 2021 intervient à nouveau dans un contexte particulier, marqué par une situation sanitaire liée au Covid-19 qui demeure préoccupante.

Tout en maintenant un contexte de vigilance de l'ensemble de la communauté éducative face à cette situation, notamment quant au respect des gestes barrières, les dernières dispositions de la doctrine sanitaire quant aux modalités d'accueil des élèves et au fonctionnement des écoles, collèges et lycées font état d'un scénario avec l'hypothèse de 4 niveaux d'alerte. Ces niveaux sont définis pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les appropriées pour répondre à l'évolution de la situation sanitaire. **Niveaux 1 (vert) Niveau 2 (jaune) Niveau 3 (orange) Niveau 4 (rouge).**

**Le scénario de la prochaine rentrée est celui du niveau 2 (jaune) et s'inscrit donc bien dans celui d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.**

### *\* Le rôle des parents avant l'arrivée au collège :*

Les parents jouent un rôle essentiel, dans cette version du protocole leur rôle reste inchangé.

Les parents sensibilisent leur enfant aux gestes barrières, au port du masque et à la distanciation physique. Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou dans la famille ou en cas de fièvre supérieure à 38°C.

**Les parents doivent vérifier la température de leur enfant chaque matin avant le départ pour le collège.**

De même, les élèves ou un membre du foyer ayant été testés positivement ou étant identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement et doivent prévenir le chef d'établissement.

L'accès des personnes extérieures (ou accompagnateurs) aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ces personnes doivent être équipées d'un masque.



Il est fortement recommandé aux élèves de se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique avant d'entrer dans l'établissement.

Les parents doivent mettre à disposition de leur enfant au moins deux masques, par jour, dès le premier jour de rentrée.

Le port du masque est obligatoire pour les élèves dans les espaces clos du collège et les règles du droit commun s'appliquent pour le port du masque en extérieur.

Ces directives s'appliquent également aux personnels du collège et aux personnes extérieures.



Les élèves ont l'obligation de porter un masque dans tous les locaux du collège et en classe. Le masque sera retiré uniquement dans le réfectoire pour le déjeuner.

Après le repas l'élève utilisera le deuxième masque donné par la famille.

Il est donc nécessaire de fournir **deux sacs plastiques ou sacs de congélation** aux enfants. Le premier pour garder en toute sécurité le masque de rechange dans le cartable et le deuxième pour conserver en toute confiance le masque usagé s'il est en tissu.

Pour les masques usagés jetables, les élèves utiliseront des poubelles spécifiques prévues à cet effet dans le collège.

Un masque « grand public lavables » sera fournis aux élèves par le Conseil départemental de la Haute Garonne au cours de la première semaine de rentrée. Ces masques n'étant pas mis à disposition le premier jour de la rentrée, il est indispensable que les familles les prévoient dès le 02 septembre 2021.

Avant le départ pour le collège, les parents doivent s'assurer que leur enfant dispose d'un paquet de mouchoirs jetables et d'une petite bouteille d'eau (s'il fait chaud) en plus des masques.

En effet, les élèves ne peuvent pas s'échanger des mouchoirs et il est **interdit de boire au robinet des sanitaires**.

En cas de suspicion de la Covid-19, l'élève est isolé dans une salle dédiée à l'infirmerie. L'infirmière informe la famille qui s'engage à venir le récupérer et prévient les services du rectorat.

### **\* L'entrée au collège :**

A la descente de bus, les élèves se dirigent vers la grille du collège **en évitant tout attroupement**.

Ils entrent dans l'établissement avec un masque et se rendent dans la cour de récréation. A la sonnerie, les élèves se dirigent vers leur salle de classe.

Le lavage et la désinfection des mains sont essentiels et obligatoires, à minima, le matin, avant le déjeuner, après être allé aux toilettes et le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.



**La circulation dans les couloirs, étages et autres espaces doit respecter le sens de circulation prévu dans le nouveau règlement intérieur.**

## \* Les cours en salle de classe :

A chaque heure et sous le contrôle du professeur les élèves utiliseront obligatoirement et automatiquement le gel hydro-alcoolique qui sera mis à leur disposition, s'ils n'en possèdent pas, à l'entrée de la salle de classe.

Chaque salle de classe sera équipée d'un flacon de gel hydro-alcoolique.

Dans les espaces clos (salle de classe) du collège la distanciation physique n'est pas obligatoire si elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.



Les professeurs aèrent leur salle à chaque heure, aux récréations et pendant la pause déjeuner.

## \* Les activités physiques et sportives :



Pour les cours d'EPS, les vestiaires ne pourront être accessibles aux élèves dans **le strict respect du port du masque**.

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur. En intérieur elles sont également autorisées s'il ne s'agit pas de sport de contact.

Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres doit être respectée.

Le port du masque est obligatoire pour les élèves statiques ou qui ne pratiquent pas.

## \* Les récréations :

Les récréations sont maintenues aux horaires habituels sans distanciation physique (espace extérieur).

A la fin de la récréation, les élèves remontent en classe et utilisent le gel hydro-alcoolique dans la salle de classe.



**Le lavage des mains aux lavabos doit être privilégié et peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves.**

Des poubelles à usage unique sont prévues dans la cour pour jeter les masques non réutilisables.

## \* *La restauration :*

Les élèves doivent s'assurer, avant de se rendre au réfectoire, qu'ils prennent avec eux le sac avec le masque de remplacement pour l'après-midi.



Les élèves retirent leur masque une fois qu'ils sont installés à leur table au réfectoire.



**Le passage à la demi-pension se fera par niveau et par classe.**

*Plusieurs services seront organisés. Entre les services un nettoyage des tables sera effectué.*

Les élèves doivent obligatoirement **se laver les mains avec du savon** à l'entrée du réfectoire et **utiliser les essuies mains** mis à leur disposition.

Les brocs d'eau seront déjà disposés sur les tables et remplis par les personnels du collège.

Un élève, "**capitaine**", sera désigné par table. Il sera chargé de remplir les verres et de rapporter le broc, à la plonge, à la fin du repas.

Les élèves seront positionnés en ilot en fonction de leur classe. Ils ne pourront pas se mélanger aux autres classes.

Un plan de table sera organisé par ilot pour pouvoir établir le contact-tracing si nécessaire. Les élèves déjeunent toujours à la même place.

Les déplacements, dans la salle de restauration, ne sont pas autorisés ou strictement limités.



A la fin du repas, les élèves mettent le nouveau masque puis déposent et vident leur plateau comme d'habitude au fond du réfectoire.

**Ils se rendent ensuite, obligatoirement, aux sanitaires pour se laver les mains.**

## \* *L'infirmierie :*

L'élève qui est souffrant se rendra à l'infirmierie accompagné par un autre élève comme d'habitude.

L'élève et le camarade qui l'accompagne doivent garder le masque jusqu'à l'infirmierie.

L'infirmière accueille l'élève souffrant et l'oriente vers la salle dédiée à cet effet s'il s'agit d'un « cas suspect de Covid-19 ». Elle applique la procédure et prévient la famille.

## **\* Le Contact-tracing**

En cas de cas positif, un protocole renforcé de traçabilité sera mis en œuvre afin d'identifier les élèves ayant eu des contacts à risque.

Les élèves, contact à risque, ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours les cours en **distanciel**, en consultant notamment les cours et devoirs qui seront disponibles sur l'ENT.

Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète pourront suivre les cours en **présentiel**.

## **\* Le départ du collège :**

A 17h ou à la fin de leur emploi du temps, les élèves quittent le collège **en évitant les regroupements**. Ils peuvent, soit se diriger vers les bus scolaires ou le parking des familles soit rentrer à pieds ou en bus de ville sans s'attarder aux abords du collège.

## **\* Le nettoyage et la désinfection :**

Les salles de classes, (sol, tables, chaises, ordinateurs, ...), les sanitaires ainsi que les points de contact des bâtiments (poignées de portes, interrupteurs, fenêtres...) sont nettoyés et désinfectés tous les jours et plusieurs fois par jour si nécessaire.

Les locaux sont ventilés et aérés durant au moins 15 minutes le matin, aux récréations, à la pause déjeuner, le soir et 5 minutes au début de chaque heure.

## **\* L'information, la formation et la communication :**

**La formation au port du masque, gestes barrières, distanciation physique, lavage des mains sera poursuivie auprès des élèves par l'infirmière du collège.**

Le rôle des parents est primordial quant à l'explicitation de ces règles aux enfants et à leur nécessaire respect dans un environnement collectif.

## *\* Le cadre organisationnel et pédagogique :*

Le collège accueille tous les élèves le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 17h00 et le mercredi de 8h15 à 12h15 (selon ses horaires habituels et l'emploi du temps des élèves).

Le collège fonctionne ainsi :

- Les élèves circulent en fonction de leur emploi du temps pour se rendre dans les salles de classes.
- Les récréations sont prises en commun.
- Les régimes de sorties et de demi-pension sont applicables dès la rentrée scolaire.
- Le CDI est ouvert aux horaires habituels.

Les élèves se déplacent de salle en salle pour rejoindre leur salle de classe en fonction du professeur et de la discipline enseignée (le nombre de salles banalisées disponibles dans l'établissement ne permet pas d'attribuer une salle par classe).

Le bureau, en face de la loge, prévu pour les entretiens avec les familles étant trop exigü, les rendez-vous pourront se tenir en salle Claire Duclos. Pour les rendez-vous en fin de journée, il faut penser à prévenir la loge et la direction afin que l'alarme du collège ne soit pas activée.

Les personnels de vie scolaire occupent leurs fonctions habituelles.

Ils encadreront les études (dans le respect de la distanciation physique entre les groupes si nécessaire), assureront la surveillance du réfectoire et de la cour de récréation, veilleront au respect du règlement intérieur, réaliseront de la médiation entre élèves, circuleront régulièrement dans l'établissement et en particulier dans les couloirs afin de répondre aux besoins.